

REGLE DE BRULAGE

COMITE DE SAONE ET LOIRE BASKET

BP 229 - 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX

SAISON 2017/2018

Exemplaire à photocopier

RETOURNER L'ORIGINAL AVANT LA 1ERE DATE DE CHAMPIONNAT OU COUPES DEPARTEMENTALES AU COMITE 71 BASKET

Le NON RESPECT de cette règle entraînera une SANCTION FINANCIERE à votre club.

***EN RAISON DE L'E-MARQUE IL N'EST PLUS NECESSAIRE D'ENVOYER UNE COPIE DE LA F.MATCH SI LA FEUILLE
A ÉTÉ TENUE EN E-MARQUE ET TELE-VERSEE (Sauf en U13 conseillée mais pas obligatoire)***

CLUB :

EQUIPE : 1 2 3 4 CHAMPIONNAT : France - Région - CD

CATEGORIE : U17 M - U15 M - U13M

U17 F - U15 F - U13 F

POULE :

NOM	PRENOM	N°LICENCE	RESERVE AU COMITE					BRULE "B"
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
C								
O								
M								
I								
T								
E								
7								
1								

NOM DU REDACTEUR :

DATE :

CACHET :

SIGNATURE :